

PANAGET

manufacture française de parquet
DEPUIS 1929



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
en ligne sur www.cecileroux.fr

Juin 2025

PANAGET RENOUVELLE SA CERTIFICATION ISO 9001 ET RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT QUALITÉ

25 années de certification !

Du 3 au 5 juin 2025, Panaget, premier fabricant français de parquets contrecollés, a passé avec succès l'audit de renouvellement de sa certification ISO 9001, délivrée par le Bureau Veritas. Cette certification, valable pour trois ans, atteste de l'exigence constante de l'entreprise en matière de qualité, de satisfaction client et de gestion raisonnée des ressources.



Certifiée depuis 2001, Panaget s'appuie sur un système de management de la qualité structuré et performant, véritable socle de sa stratégie. Le renouvellement de cette norme internationale vient souligner les résultats concrets d'une démarche d'amélioration continue menée de front par toutes les équipes : structuration des processus, montée en compétences, amélioration des performances, et meilleure gestion des ressources.

« Ce renouvellement est bien plus qu'un simple label : il reflète l'engagement collectif de nos équipes, leur exigence et leur capacité à se remettre en question en permanence. Il renforce la confiance et la fidélité de nos clients, en attestant de notre rigueur à chaque étape de notre chaîne de valeur. Cette certification s'inscrit pleinement dans notre stratégie d'amélioration continue, au service de la qualité, de la sécurité, de la performance opérationnelle et de la satisfaction client. Elle exprime aussi notre responsabilité sociétale : produire en France des parquets d'exception, avec passion, en limitant notre impact environnemental et en cultivant le respect de celles et ceux qui œuvrent avec nous, collaborateurs comme partenaires »
explique Carole François, Directrice Générale de Panaget.



Une démarche qualité au service de tous

Pour les partenaires comme pour les clients, cette certification est un gage de sérieux : elle garantit que chaque étape, de la conception à la livraison, est pilotée avec rigueur et transparence. Elle s'inscrit également en cohérence avec les autres engagements de Panaget, notamment en matière de RSE et à travers son appartenance à la démarche Parquets de France.

Le label ISO 9001, une norme internationale

La certification ISO 9001 constitue par ailleurs un atout indispensable dans le développement export de Panaget, en s'appuyant sur une norme mondialement reconnue. Panaget est en effet présente aujourd'hui dans plus de 30 pays, et ambitionne de poursuivre et d'accélérer son expansion à l'international.



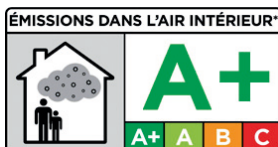
Depuis 1929, Panaget s'est distinguée par son savoir-faire artisanal combiné à une innovation constante, garantissant des parquets alliant esthétique, durabilité et respect de l'environnement. Le maintien de la certification ISO 9001 souligne la détermination de Panaget à poursuivre sur cette voie de l'excellence, en plaçant la satisfaction client au cœur de sa stratégie.

À PROPOS DE PANAGET

Panaget fabrique des parquets avec passion depuis 1929, en Bretagne. Fort de son expérience et de son savoir-faire, Panaget est aujourd'hui le premier fabricant français de parquets en chêne. Sa très large gamme (194 références au catalogue déclinées dans 22 teintes) lui permet de proposer une offre globale et de répondre à un large panel de distributeurs. Les parquets Panaget sont reconnus aux quatre coins du monde pour leur qualité. Les parquets Panaget sont disponibles chez les négociants et dans les magasins spécialisés.



Les parquets Panaget sont estampillés :



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PANAGET
3 rue d'Orgères - 35230 BOURGBARRÉ
Tél. 02 99 05 77 77
www.panaget.com

RELATIONS PRESSE : CÉCILE ROUX
20 rue Félix Ménétrier - 44300 NANTES
Tél. 06 22 32 02 08
presse@cecileroux.fr

PANAGET sera présente à :



Pôle Second Œuvre :
Hall 5/Stand E31